

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font

La Une

SOMMAIRE

- 3 Résumé assemblée communale du 18.12.2007
- 6 Tractanda assemblée communale du 22.04.2008
- 7 Résultat eau de l'A.V.G.G.
- 8 Page ouverte à ...





Mémento communal

Dimanche 13 avril 08	Loto de la société de gymnastique
Samedi et dimanche 26 - 27 avril 08	Tournoi fribourgeois de gymnastique
Dimanche 27 avril 08	Loto du unihokey
Vendredi et samedi 2 - 3 mai 08	Bar de la jeunesse de Sâles
Dimanche 4 mai 08	Première Communion
Dimanche 4 mai 08	Loto du tir
Dimanche 11 mai 08	Loto des écoles
Jeudi 15 mai 08	Loto de la musique 75 ans sous cantine
Vendredi et samedi 16 - 17 mai 08	Sâles music show
Dimanche 18 mai 08	Bénédiction de la nouvelle bannière de la fanfare
Vendredi 30 mai 08	Concert de la Maîtrise Arc-en-Ciel
Dimanche 8 juin 08	Concert de la Musique en plein air à Maules
Vendredi 13 juin 08	Course à travers Sâles
Vendredi au dimanche 13 - 15 juin 08	Tir au sanglier
Dimanche 6 juillet 08	Loto des pompiers
Dimanche 13 juillet 08	Loto de la musique
Samedi 23 août 08	Tournoi de pétanque
Dimanche 21 septembre 08	Pique-nique du foot
Dimanche 28 septembre 08	Confirmation
Dimanche 5 octobre 08	Loto du Chœur-mixte
Dimanche 12 octobre 08	Bénichon
Dimanche 26 octobre 08	Loto des Vétérans

Numéros importants

Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Sauvetage par hélicoptère Rega	1414
Hôpital cantonal de Fribourg	026 426 71 11
Hôpital du Sud fribourgeois	026 919 91 11
Hôpital psychiatrique de Marsens	026 305 78 00
Permanence des médecins de la Gruyère	026 919 86 24
SOS futures mères	026 322 03 30
La main tendue fribourgeoise 24h/24	143



Assemblée communale du 18.12.2007

Politique d'investissements revue à la baisse

57 personnes ont accompagné le Conseil communal lors de cette assemblée dont voici les points les plus importants :

Budget du Foyer St-Joseph

Le budget de fonctionnement prévoit un déficit de Fr. 14'358.- pour un total de charges de Fr. 3'675'750.-.

C'est avec plaisir que M. Ruffieux nous a informé que le foyer sera entièrement médicalisé dès avril 2008.

Budget communal 2008

L'excédent de charges du budget de fonctionnement est estimé à Fr. 65'604.- pour un montant global de charges de Fr. 3'926'969.-.

Le budget des investissements est composé ainsi :

1. Renouvellement du logiciel informatique de gestion communale : Fr. 65'000.-;
2. Achat d'un nouveau tracteur pour le déneigement des trottoirs et autres travaux d'édilité : Fr. 85'000.-;
3. Epuration du hameau de Treyfayes : Fr. 145'000.- (dont Fr. 100'000.- de report). Signalons encore que Fr. 110'000.- seront refacturés aux propriétaires.
4. PGEE : Fr. 34'000.-;
5. Participation à l'AIMPGPS : Fr. 9'500.-;
6. Plan d'aménagement local : Fr. 5'000.-;
7. Réfection de 2 pistes forestières à Maules : Fr. 30'000.-;
8. Vente de terrains à bâtir du quartier En l'Haut des Roches à Romanens : Fr. 130'000.-.

Le budget des investissements 2008 boucle avec un excédent de dépenses de Fr. 12'900.- pour un total de Fr. 373'500.-.

Approbation de la modification du règlement communal relatif à la gestion des déchets

Le taux de couverture est actuellement assuré mais nous constatons un accroissement des frais liés à la déchetterie. En contrepartie, les déchets « aux sacs » sont en diminution.

La déchetterie est aujourd'hui louée à un tiers. Une autre solution devra toutefois être trouvée d'ici quelques années. Pour ce faire, une réserve financière sera nécessaire.

Au vu de ces explications, l'assemblée communale a accepté la proposition du Conseil communal de modifier le règlement communal relatif à la gestion des déchets avec une augmentation à Fr. 100.- de la taxe annuelle maximum.

Approbation des nouveaux statuts de :

- Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère (AVGG)
- Association régionale de la Gruyère (ARG)
- Cycle d'orientation de la Gruyère
- Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG)

Les modifications de ces statuts étaient nécessaires afin de correspondre aux exigences de la nouvelle loi sur les communes. Elles ont été approuvées sans problème par les personnes présentes.

Nouveau taux du centime additionnel

Le système d'imposition relatif aux successions va subir une modification au niveau cantonal. Afin de conserver la part communale prélevée jusqu'à aujourd'hui, l'assemblée a accepté de porter le taux communal à 70%.

Commission financière

M. Nicolas Savary de Sâles viendra dorénavant prêter main forte aux membres précédemment nommés.

Réception des jeunes citoyens nés en 1989

Sur les 17 jeunes invités, 10 ont répondu présents, 1 s'étant excusé. Monsieur le Syndic les a accueillis dans le monde des citoyens actifs et une petite attention leur a été remise.

Divers

La grille horaire d'ouverture de la déchetterie sera modifiée comme suit :

Hiver : les vendredis de 15h00 à 17h00 et les samedis de 09h30 à 11h30.

Été : les mardis de 18h00 à 19h00, les vendredis de 15h00 à 17h00 et les samedis de 09h30 à 11h30.

Après étude, le Conseil communal a renoncé à une desserte par bus des villages de Maules et Romanens, ceci en raison d'un coût beaucoup trop élevé.





Projet d'accueil extra-scolaire dans notre commune

Avez-vous entendu parler ces derniers mois d'un projet d'accueil des écoliers en dehors du temps scolaire ? C'est par le biais du journal communal que nous désirons vous renseigner sur ce projet.

Tout commence par l'idée de quelques citoyens de la commune de proposer un soutien aux familles de notre région. Les familles d'écoliers dont les parents travaillent nous ont semblé être la première piste à explorer. Après discussion de notre avant-projet avec le Conseil Communal en juin 2007, nous envoyons un sondage à 90 familles dont les enfants seront en âge de scolarité en septembre 2008 pour vérifier le besoin.

Il ressort du sondage que :

- la fréquentation demandée illustre clairement le besoin des familles pour un soutien ponctuel (fréquence moyenne de 1.7 fois par semaine)
- la période de midi est principalement demandée, puis celle du soir et enfin celle du matin dès 7h30.
- le mercredi n'est demandé que pour un enfant.
- les familles intéressées préfèrent un accueil centralisé avec un/e professionnel/le

Ces résultats nous motivent car nous avons pu déterminer que le besoin existe réellement. Nous sommes actuellement sept personnes à travailler pour la mise sur pied d'un accueil extrascolaire (AES) avec les buts suivants :

- l'AES permet d'aider les parents à mieux concilier famille et travail en les soulageant du souci de la garde des enfants ;
- l'AES s'inscrit dans un espace transitionnel entre deux institutions reconnues par la société : la famille et l'école, dont il respecte l'autonomie;
- l'AES assure la sécurité et l'intégrité physique et psychique des enfants.

Nous tenons à relever que ce concept de soutien aux familles ne remplace en aucun cas la famille, le but étant de lui offrir une alternative fiable aux solutions de gardes existantes (maman de jour, grands-parents, famille, voisins, amis, etc.).

Le Conseil Communal s'est montré prêt à soutenir le projet d'AES. Il nous a demandé de créer une association et d'introduire un ba-

rière progressif en fonction du revenu de la famille.

Pour le côté pratique de l'AES, des synergies ont été trouvées avec le foyer St-Joseph pour la salle d'accueil et les repas. Cependant, les travaux de transformation au foyer ne nous permettent malheureusement pas d'intégrer les locaux en septembre 2008. Dès lors, nous sommes à la recherche d'un local pour une période transitoire, les repas seraient toutefois servis sous forme de cantine par le foyer. Vos propositions sont les bienvenues !

Dans un premier temps, la structure serait ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires et elle prendrait en charge les enfants à midi, de 11h30 à 13h30 et l'après-midi de 16h00 à 18h00.

Tout parent ayant choisi d'inscrire son enfant auprès de l'AES fait également partie de l'association moyennant une cotisation annuelle de CHF 60.-- forfaitaire par famille. Le repas est de CHF 5.-- et l'heure de garde variera en fonction du salaire.

Actuellement, nous travaillons à l'adoption des statuts de l'association. Ceux-ci seront disponibles tout prochainement sur le site internet de la Commune, de même que le règlement et les divers formulaires relatifs à l'inscription et au paiement. **Les familles dont les enfants seront scolarisés en septembre 2008 recevront un courrier personnel courant avril.**

Nous rechercherons dès la fin avril le personnel pour l'encadrement des enfants. Nous en profitons donc pour lancer un appel aux personnes intéressées, tout en précisant qu'il existe une formation en cours d'emploi à Fribourg spécialement conçue pour former le personnel des AES.

Si notre projet vous intéresse, s'il vous inspire quelques réflexions ou pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec nous.

Les initiateurs du projet :

Valérie Alonso-Demierre
Georgette Fragnière
Catherine Gimenez
Philippe Menoud
Thierry Monod
Annik Pasquier
Corinne Romanens Menoud





Vide-grenier pour les enfants

Inspiré du troc et de la brocante, nous organisons depuis septembre 06 un samedi matin de vente de jouets, jeux, livres, patins, etc. Le but est d'une part de pouvoir recycler les jouets des enfants, de s'en fournir d'autres à bon prix et de permettre aux enfants d'expérimenter la gestion d'un petit stand.



Pour notre troisième édition la « Brocante aux jouets » change de nom et devient le « Vide-grenier ». En effet, nous aimerions ouvrir ce moment à d'autres objets tels qu'habits (de 0 à 12 ans), articles de puériculture (sièges auto, poussettes, habits de grossesse,...), matériel pour activité sportive ou outdoor, tout en proposant encore les jeux de sociétés, livres, jeux et casquettes vidéo, vélos, roller, trottinette, etc. Vous pouvez venir vider votre grenier, vous fournir de jeux originaux ou simplement dans l'esprit de changer des jeux devenus moins intéressants pour vous et en découvrir d'autres. Cette vente se fait dans l'esprit du troc, c'est-à-dire dans l'esprit de l'échange plus que dans celui du profit. Faites-le savoir autour de vous. Plus nous serons et plus nos découvertes pourront être intéressantes!

Rendez-vous le samedi 10 mai 2008 à l'Auberge de la Couronne de Sâles.

Dès 09h00, pour installer ton propre stand ou dès 09h30 à 11h30 pour acheter.

Renseignements : Corinne Romanens Menoud - 026 / 917.00.36.

Passeports et cartes d'identité

Pour faire la demande de documents d'identité, vous devez vous présenter au secrétariat communal durant les heures d'ouvertures (horaires à la page 6).

Il est nécessaire de prendre avec vous une photo passeport ainsi que votre ancienne pièce d'identité, si vous en possédez déjà une. En cas de perte ou de vol, une déclaration doit être faite auprès de la Police et remise au secrétariat communal lors de la commande.

Le service des passeports est très exigeant concernant la photo passeport, c'est pourquoi il vous faut respecter les critères suivant :

- la personne ne doit pas porter de lunettes à soleil, de casquette, de bandeau...
- la photo doit être nette, sans salissure
- la personne doit être en face et le regard aussi
- il ne doit pas y avoir d'ombres, de reflets
- la photo doit être actuelle
- la structure des pixels ne doit pas être visible
- l'expression doit être neutre.

Prix et validité de la pièce d'identité

	Carte d'identité :	Passeport 03 :	Passeport + CI :
Enfants âgés de 0 à 6 ans	valable 3 ans	Fr. 35.-	Fr. 60.-
Enfants âgés de 7 à 17 ans	valable 5 ans	Fr. 35.-	Fr. 60.-
Adultes dès 18 ans	valable 10 ans	Fr. 70.-	Fr. 125.-
			Fr. 73.-
			Fr. 73.-
			Fr. 138.-

- les émoluments sont encaissés au moment de la commande
- le délai pour obtenir un passeport ou une carte d'identité est d'environ 15 jours
- Le requérant reçoit la pièce d'identité par la poste sous pli recommandé.

Pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser au secrétariat communal.



Assemblée communale

Mardi 22 avril 2008

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le 22 avril 2008, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

Ordre du jour

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2007** (*ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture*).
2. **Comptes du Foyer St-Joseph 2007**
 - a) présentation des comptes
 - b) rapport de la commission financière
 - c) Approbation
3. **Comptes communaux 2007**
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
 - c) Approbation
 - d) comptes d'investissement
 - e) rapport de la commission financière
 - f) approbation
4. **Divers**

Bienvenue au nouveau conseiller

Monsieur Samuel Menoud



Année de naissance : 1975
 Situation familiale : célibataire
 Profession : menuisier
 Dicastères : bâtiments et ordures ménagères

Nouvel horaire de la déchetterie

Hiver : vendredi de 15h00 à 17h00
 samedi de 09h30 à 11h30

Eté: mardi de 18h00 à 19h00
 vendredi de 15h00 à 17h00
 samedi de 09h30 à 11h30

En bref

ADMINISTRATION COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

Lundi à vendredi:

08h00 - 11h30

13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026 917 82 96

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère

Avenue de la Gare 12

1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

COMPTES ET BUDGETS

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal. Les personnes désirant les recevoir par courrier peuvent en faire la demande à notre administration.

Merci de votre compréhension!

POPULATION AVRIL 2008

Nombre d'habitants	1336
Maules	284
Romanens	281
Rueyres-Treyfayes	139
Sâles	632
Nombre de votants	920



L'eau de l'A.V.G.G.

L'eau de l'A.V.G.G.: de Charmey et Grandvillard à votre foyer

Avant d'être captée dans le puits au lieu-dit le Pont-du-Roc à Charmey (altitude 880 m), ou à Grandvillard, votre eau s'écoule à travers de la roche pour atteindre la nappe phréatique. Elle est ensuite acheminée au réservoir du Dally à Vuadens, en passant par celui de Vaucens à Bulle, pour être pompée ensuite dans les réservoirs des Ecasseys et de Romanens d'où elle est distribuée, par gravité, dans les communes de la Gruyère, de la Glâne, de la Veveyse.

Un goût unique...

L'eau ne subit aucun traitement avant d'arriver à votre robinet et la qualité de nitrates est très faible 1 à 3 mg/l. (norme > 40), ce qui la rend excellente à consommer!

Elle contient:

- des minéraux : sodium, calcium, magnésium, potassium
- des gaz dissous : oxygène, gaz carbonique
- des métaux : fer, manganèse.



Son PH s'élève à 7,5, tandis que sa dureté oscille autour de **22° français**. La dureté de l'eau exprime sa teneur en calcium et en magnésium : 1 degré français correspond à 10 milligrammes par litre (mg/l) de carbonate de calcium. L'appréciation est la suivante : moyennement dure.

Qualité microbiologique et chimique

Tous les échantillons contrôlés durant l'année 2007 ont donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés. Toutefois, lors du prélèvement du 13 novembre, il a été constaté une couleur jaunâtre dans l'échantillon d'eau prélevé à l'école de Rueyres-Treyfayes. Ce mauvais résultat est manifestement dû à la présence de particules résultant de la corrosion des conduites intérieures

Nous rappelons encore que l'eau stagnant trop longtemps dans une installation se dégrade. Il est nécessaire de faire couler l'eau pendant quelques minutes après une absence prolongée.

Adresses pour renseignements complémentaires

Toutes les communes membres ou desservies par l'A.V.G.G. reçoivent une copie des rapports d'analyses. Tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat de l'A.V.G.G. ☎ 021 948 72 45 ou auprès de l'administration communale de Sâles ☎ 026 917 83 50.

A.V.G.G.

1er mai

En raison de la fête de l'Ascension, les enfants iront chanter le *1er mai* le mercredi 30 avril 2008. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Inauguration de l'abri PC de Maules

Cette manifestation se déroulera le 31 mai 2008 dès 16h00 avec une visite des locaux et une animation de la Société de Jeunesse de Maules. Un programme détaillé sera distribué en tous-ménages en temps voulu.

Dépôt de branches en bordure des routes

Afin de limiter les risques d'inondation, nous vous prions d'éviter tout amoncellement de branches le long des routes qui pourrait mener à l'encombrement des grilles et canalisations d'évacuation des eaux claires.





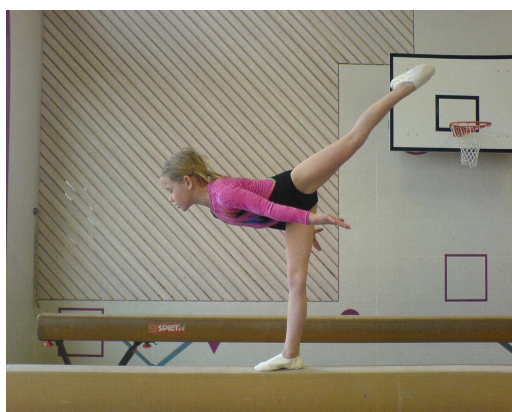
Page ouverte à ... la société de gym de Sâles

Clin d'œil du groupe artistique 1978 - 2008



Que d'exercices aux barres...
Que de chutes à la poutre...
Que de stands au sol...
Que de sauts bien exécutés...
Que de filles de Sâles, Vulruiz et les environs ont connu la salle de gym du café...
Que de bons moments vécus lors des concours...
Que de médailles aussi...

Aujourd'hui, le groupe est formé de 15 gymnastes qui suivent 1 à 3 entraînements par semaine, aidées et dirigées par 4 monitrices. La saison des compétitions a débuté à Guin, le 9 mars 2008. La jeune Lucie Oberson a obtenu la 2^e place en P1 (catégorie des 9-10 ans).



Petit entretien avec Lucie :

- A quel engin as-tu bien réussi ?
 - Au saut, j'ai reçu la note de 10.30
- Pourquoi fais-tu de la gym artistique ?
 - J'aime participer aux concours. Je veux gagner.
- Quels rêves as-tu ?
 - Je voudrais m'entraîner tous les jours, pas grave si je ne peux pas regarder la TV ou jouer. Un jour, j'aimerais aller aux Jeux Olympiques.

Samedi 26 avril 2008, la FSG Sâles organisera la journée fribourgeoise artistique à la salle omnisports du collège du Sud à Bulle. Le public pourra admirer 250 gymnastes du canton, ainsi que les invitées de Genève, Vaud, Bâle, Zurich.... Certaines font partie du cadre junior de notre pays.

Horaire : début des concours à 8h45 et fin 21h00
Petite restauration – entrée libre – invitation cordiale à tous